



Document à caractère pédagogique

Accueil de loisirs 2014/2015

Le présent projet pédagogique a été réalisé en vue de l'accueil de loisirs sans hébergement organisé par la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin pour l'année 2014/2015.

Il s'appuie sur le Projet éducatif de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin dont il reprend les idées phares, les développe et les rends opérationnelles en fonction du public accueilli, des lieux et moyens à disposition.

Objectifs pédagogiques

Pour les animations-jeunes 12-17 ans

- Proposer des animations au plus grand nombre favorisant le plaisir et la découverte de nouvelles activités, la rencontre et l'échange, la mixité en terme de sexe, de culture, d'âge et d'origine.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective, veiller au droit à la différence et au respect de l'autre en posant un cadre clair, s'appuyant sur un règlement établi avec les jeunes et acceptés par eux dont chacun, animateurs et jeunes, est le garant.
- Respecter les rythmes, convictions et personnalité de chacun : mise en place d'activités permettant l'entrée spontanée, les arrivées et départs individualisés, possibilité de pratiquer et de proposer des activités selon les besoins et envies de chacun. Mise en place d'activités mixtes, individuelles/collectives, physiques ou non, construites en prenant en compte les rythmes chronobiologiques et en adaptant leur intensité. Mise en place d'espaces de dialogue, d'échange et de concertation dans le cadre des activités afin de permettre l'appropriation et l'évaluation des activités par les jeunes.
- Favoriser la prise de responsabilité à travers la mise en place d'espaces d'accession à l'autonomie et à l'implication des jeunes dans l'organisation de leurs loisirs.

Pour l'équipe d'animation

- Permettre à chacun de se former, de prendre du recul, d'être porteur et acteur du projet pédagogique.
- Favoriser le travail et l'esprit d'équipe tant au niveau de la conception, de la réalisation que de l'évaluation.
- Assurer un suivi individuel et accompagnement des animateurs stagiaires

Le public

Notre public potentiel est important puisque nous avons en moyenne 200 enfants ou jeunes par année de naissance ! Il nous importe d'être reconnu, accessible pour le plus grand nombre ce qui implique de partir à la rencontre de ces différents publics en adaptant à chaque fois notre action (en terme d'âge, de lieu, de culture, de disponibilité, d'attentes, de possibilités...)

Les actions que nous proposons sont donc complémentaires entre elles mais également avec l'environnement de l'enfant et du jeune (ex : complémentarité avec les animations d'été, les autres accueils de loisirs au sein de la CCCHR...)

L'accueil de public porteur de handicap sera possible au sein du local jeunes de part le réaménagement qui permettra l'accueil de handicapés moteur. En fonction du handicap, un contact sera instauré avec la famille du jeune afin de permettre un accueil et une intégration dans les meilleures conditions possibles. A noter que nous avons d'ores et déjà accueilli ponctuellement un jeune porteur d'un handicap moteur (malformation) et auditif (surdité) avec une bonne intégration. Dans les autres activités, un travail sera systématiquement fait afin d'adapter si besoin l'activité et de favoriser l'intégration de l'enfant ou du jeune handicapé.

Les activités proposées

Animations 12-17 ans

Accueil informel au Local Jeunes d'Ensisheim

Le Local Jeunes d'Ensisheim ouvrira en période scolaire : les mercredis et samedis de 14h à 18h et en période de vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h. Il accueillera les jeunes de 12 à 17 ans issus des Communes de la CCCHR. L'accueil est gratuit, il est cependant soumis à la demande d'une carte d'accès gratuite, délivré contre 2 photos d'identité et le dépôt d'une demande (formulaire récapitulant les coordonnées du jeune et attestant qu'il a pris connaissance du règlement du local jeunes). Le règlement du local a été défini avec les jeunes à l'ouverture du Local, il sert de ligne directrice pour les jeunes et les animateurs. Il pourra être ré-interrogé si le besoin s'en ressent.

Durant les horaires d'ouverture, les jeunes pourront y accéder ou le quitter à leur gré. Il n'y a pas d'inscription préalable. Une fiche de présence récapitulera les présences des jeunes au sein du Local. Il sera proposé aux jeunes les activités gratuites suivantes : baby-foot, internet (logiciel sécurisé), jeux en réseau, BD, jeux de société, musique assistée par ordinateur ainsi que billard moyennant une participation symbolique. Les animateurs seront chargés d'accompagner les jeunes dans la découverte et l'utilisation de ces différents équipements, étant entendu que ces outils sont un support

à la rencontre, à l'échange et au dialogue. Les animateurs mettront en place dès que cela est opportun des animations au sein de la structure ou impulseront la mise en place de projets/ d'activités à partir des envies des jeunes.

Les locaux seront aménagés de telle sorte à favoriser la pratique de multiples activités en même temps, d'offrir des espaces conviviaux où on pourra simplement s'asseoir et discuter. On a le droit de ne rien faire !

Sorties, mini-séjours & autres animations

En complément de l'accueil informel au Local Jeunes d'Ensisheim, il sera proposé des animations et des sorties au 12-17 ans de la CCCHR (en priorité). Ces activités seront définies par l'équipe d'animation à partir des attentes formulées par les jeunes et/ou ressenties par l'équipe d'animation. Un soin est apporté afin de veiller à la diversité tant au niveau du type d'activité que du coût de l'activité. De plus, la participation demandée sera modulée en fonction des revenus familiaux. Les activités seront proposées en demi-journées ou en journées. L'accent sera mis sur la possibilité de monter des projets.

En complément, des mini-séjours pourront être mis en place à destination des adolescents. D'une durée maximum de 3 jours, ils seront encadrés par les animateurs de la CCCHR. Ils tendront à favoriser l'accession à l'autonomie, la découverte de nouvelles activités. Une attention particulière sera apportée à la vie quotidienne (prise en charge au moins partiel par les jeunes de la préparation des repas, de la vaisselle, du nettoyage et du rangement...). Les rythmes des journées seront adaptés en fonction du public et des activités pratiquées.

Ateliers d'initiation 7-14 ans à l'année (ex SAS)

Il sera proposé des animations d'initiation à des disciplines sportives durant l'année scolaire. Ces animations seront en 2014/2015 autour du cirque. Elles seront encadrées par des personnes diplômés ou disposant de qualifications reconnues par leur instance ou fédération de tutelle. Ces activités seront ouvertes aux enfants de 7 à 14 ans de la CCCHR en priorité.

Le cirque sera proposé sur deux créneaux : un le mardi à Oberhergheim et un le jeudi à Ensisheim. L'activité sera encadrée par l'animateur jeunes intercommunal titulaire du BEESAPT.

A noter que l'activité d'initiation à la natation proposée depuis de nombreuses années le mercredi matin à la piscine d'Ensisheim (les maîtres nageurs municipaux en assurant l'encadrement) n'a pu être reconduite suite à la modification des rythmes scolaires (et à l'absence d'autres créneaux disponibles).

La relation aux familles

Les jeunes qui fréquentent l'accueil s'y rendent seuls ou en groupes de jeunes. Les sorties sont les seuls véritables occasions de rencontrer des parents qui viennent nous rapporter des inscriptions... Il nous arrive néanmoins de rencontrer des parents, soit qu'ils nous en font la demande, soit que nous les contactons, afin de discuter, d'échanger des informations sur un jeune qui pose problème (pas forcément grave !) afin de mieux comprendre et donc de savoir mieux réagir.

Concernant la communication de notre projet, de nos valeurs, le peu de contact ne rends pas la chose facile. Nous essayerons néanmoins de le faire vivre aux enfants et aux jeunes que nous accueillerons. Certaines de nos valeurs sont retranscrites en filigrane dans notre plaquette de présentation des animations été, nos valeurs et un condensé de nos objectifs pédagogiques sont également affichés au Local Jeunes d'Ensisheim et disponibles sous forme de tracts. Enfin, le présent document à caractère est disponible sur le site internet de la CCCHR.

Notre volonté est de rendre accessible au plus grand nombre nos animations, par conséquent nos tarifs sont adaptés et les solutions sont recherchés afin de proposer des animations à bas coûts -voire gratuites- et d'offrir un maximum de facilités : bons CAF, chèques vacances, participations CE, encaissement de chèque décalé...

L'évaluation de notre action

L'évaluation est un point important pour la réussite du centre. Elle comprend une double évaluation : par les enfants/les jeunes, par l'animateur/l'équipe d'animation.

L'évaluation de l'activité par les enfants/les jeunes.

Rendre possible l'expression de chacun est essentielle pour que chacun trouve sa place en temps qu'individu, soit à même de s'approprier l'activité et de se projeter dans une nouvelle activité. Elle concourt à éveiller l'esprit critique et à rendre chacun acteur de ses loisirs. Un temps d'échange sera par conséquent proposé à chaque fin de séance sur la base de ce qu'on a aimé ou non (et pourquoi !) et ce qu'il faudrait.

L'évaluation au sein de l'équipe d'animation

Des "debriefing" seront mis en place afin d'évaluer le déroulement de l'activité -voir ce qui a été ou non et pourquoi- en matière d'animation des séances, de gestion du groupe, de relations... Elles interviendront notamment lors des réunions hebdomadaires entre l'animateur jeunes et le coordinateur enfance et jeunesse.

Le travail d'équipe / le suivi des animateurs

Première base du travail d'équipe, le projet pédagogique du centre a été travaillé avec l'équipe d'animation à partir du projet de direction (lui-même confronté au projet éducatif). Ce projet pédagogique est validé par l'ensemble de l'équipe qui est garante de sa mise en place. Pour ce faire, l'équipe procédera à des temps réguliers d'évaluation, de concertation et de préparation des actions. Des stagiaires peuvent être accueillis durant l'année afin de leur permettre de découvrir l'animation ou dans le cadre d'une formation à l'animation (professionnelle ou volontaire). Un état des lieux sera fait avant leur accueil afin de définir leurs attentes, leurs besoins, leurs capacités, l'adéquation avec les objectifs et moyens du service. A partir de ce point, l'encadrement et le suivi nécessaires sont définis. Lors de la période du stage, des évaluations seront mises en place régulièrement afin de faire le point, de mesurer la progression du stagiaire et d'identifier les moyens et réajustement éventuels nécessaires pour la suite. A l'issue du stage, un bilan sera mis en place.

Les moyens à disposition

L'accueil ne dispose pas d'un budget spécifique mais s'inscrit dans le budget général du service Enfance & Jeunesse de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin. Il dispose également de l'ensemble de ses ressources tant au niveau des bâtiments, du matériel (en lien avec les communes de la CCCHR) que du personnel.

La Communauté de Communes est soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre d'un Contrat Enfance et Jeunesse ainsi que par d'autres financeurs dès lors que les projets mis en place intègrent leurs champs de compétences.

L'accueil est déclaré auprès de son ministère de tutelle et répond aux normes réglementaires tant au niveau de la législation relative à la jeunesse qu'aux normes d'accessibilités en vigueur.

Des partenariats avec des associations, collectivités, voire entreprises locales, départementales ou régionales sont recherchés et mis en œuvre dès que cela est possible et pertinent.

A ce titre, le service animation-jeunesse est notamment impliqué dans le centre de ressources des animateurs-jeunes du Haut-Rhin "Anim 68".